

Communiqué de presse

Nanterre, le 5 février 2025

ÉQUIPEMENTS CULTURELS MAJEURS DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE, LE DOMAINE DE SCEAUX ET SON CHÂTEAU RENFORCENT LEUR IDENTITÉ COMMUNE



Acquis par le Département de la Seine en 1923, le Domaine de Sceaux est aujourd'hui la propriété du Département des Hauts-de-Seine qui en assure l'entretien et la valorisation. L'unité historique et patrimoniale du parc et de son musée s'affirme en 2025 par l'attribution de nouveaux noms et par la mise en place d'une charte graphique commune.

 **CHÂTEAU
DE SCEAUX**
MUSÉE
DÉPARTEMENTAL

 **DOMAINE
DE SCEAUX**
PARC ET MUSÉE
DÉPARTEMENTAUX

Le « Domaine départemental de Sceaux » devient ainsi « **Domaine de Sceaux, parc et musée départementaux** », tandis que le « Musée du Domaine départemental de Sceaux » se transforme en « **Château de Sceaux, musée départemental** » (*Journal officiel*, 16 juin 2024). En répondant à l'usage courant du public pour dénommer le site (« domaine » ou « parc de Sceaux » et « château de Sceaux »), **cette évolution accompagne l'accroissement constant de la fréquentation** de cet équipement culturel de première importance. Car **si le parc culmine à près de 4 millions d'usagers par an, le musée a enregistré de son côté une hausse sensible de sa fréquentation au cours des cinq dernières années, de 28 000 visiteurs en moyenne dans les années 2010 à plus de 53 000 en 2024**. La coïncidence sémantique du nom d'usage courant et de la dénomination institutionnelle du site devrait ainsi consacrer l'appropriation définitive du musée par son public.

L'unité et la visibilité du Domaine de Sceaux seront désormais portées par **un logo et une charte graphique spécifiques, modernes et efficaces, aisément et instantanément identifiables**, jouant comme un signe de ralliement autour de l'offre culturelle généreuse de l'un des sites les plus fréquentés d'Île-de-France.

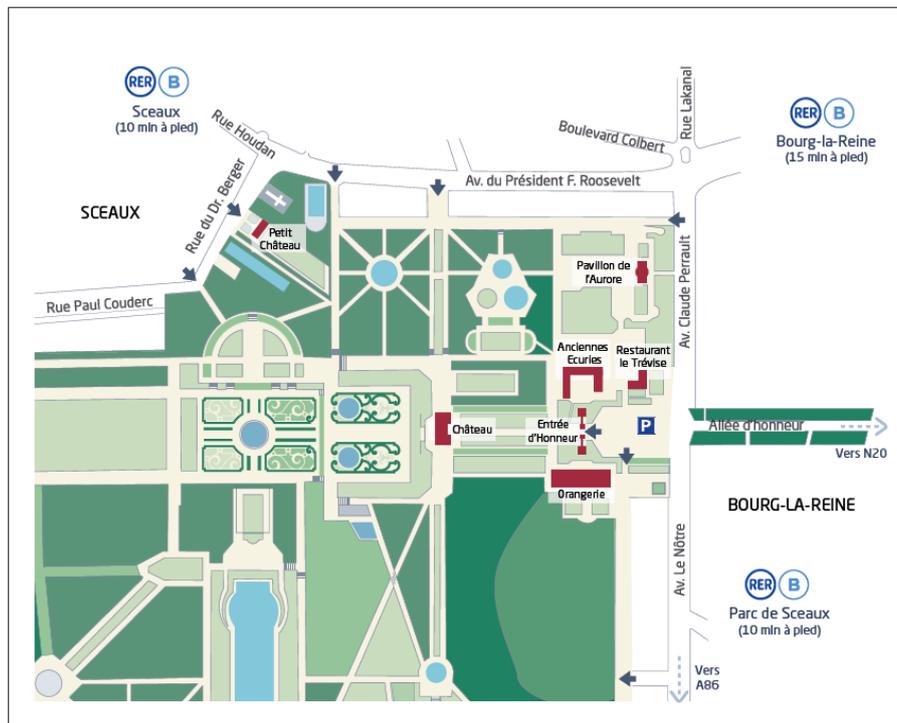
Créé par André Le Nôtre à la demande de Jean-Baptiste Colbert, à partir de 1670, le parc de Sceaux s'étend sur 181 ha animés de reliefs pittoresques, de bassins en eau, de cascades, de perspectives spectaculaires, de grandes pelouses accessibles et de sous-bois. Lieu de promenade très prisé des Franciliens, il abrite dans son château un musée créé en 1937 – sous le nom de musée de l'Île-de-France – dont **les collections retracent l'histoire du domaine et de ses propriétaires – les Colbert, le duc et la duchesse du Maine, le duc de Penthièvre et les Trévisé** – par la présentation d'un florilège de chefs-d'œuvre évoquant l'art de vivre à la française de Louis XIV à Napoléon III. **Des toiles majeures de François de Troy, de François Boucher, d'Hubert Robert et de bien d'autres y côtoient du mobilier précieux et historique, ainsi qu'un vaste ensemble d'objets d'art** parmi lesquels se distingue l'importante collection de céramiques franciliennes du XVIII^e au XX^e siècle, le tout portant l'inventaire du musée à quelque 15 000 numéros.

Entièrement repensé en 2019, le parcours de visite a bénéficié d'**une scénographie nouvelle privilégiant le savoir-faire des plus belles entreprises françaises**. Les sept salles principales ont ainsi été tendues de panneaux de soie naturelle aux modèles historiques, tissés pour la circonstance par la célèbre **maison Prella**, à Lyon, tandis que les lustres et luminaires ont été restaurés et équipés par la non moins fameuse entreprise **Mathieu Lustrerie**.

En stabilisant et en affirmant son identité, le **Domaine de Sceaux, parc et musée départementaux**, poursuit ainsi sa mutation, engagée depuis quelques années par le Département des Hauts-de-Seine en faveur d'une accessibilité accrue de tous les publics aux fleurons de son patrimoine. Rendez-vous désormais au **Château de Sceaux** !



Salle Neuilly du Château de Sceaux – Musée départemental © CD92 / Willy Labre



Château de Sceaux – Musée départemental

8 avenue Claude-Perrault, 92330 Sceaux

domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.fr

Informations et réservations :

01 41 87 29 71 ou resa.museedomainesceaux@hauts-de-seine.fr

Horaires d'ouverture du musée :

Du 1er mars au 31 octobre : 14h-18h30

Du 1er novembre au 28 février : 13h-17h

Dernière admission 30 minutes avant la fermeture

Entrée gratuite pour les -26 ans

Contact presse

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Simon THOLLOT

01 47 29 32 32 / sthollot@hauts-de-seine.fr

